

## COMPRENDRE LES OUTILS DE GESTION DU FONCIER AGRICOLE

### FORMATION



## 1 JOURNÉE DE FORMATION

### CONTENU :

**Les différents titres de jouissance du foncier agricole** : bail rural, vente d'herbe, prise de pension

**Contrôle des structures selon le Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles (SDREA)**

Les différents types d'autorisations d'exploiter en fonction de sa situation : demande préalable, non soumis, autorisation d'exploiter.

**Droit de préemption du fermier**

**Vente de foncier agricole : quelles particularités ?**

**Rôle de la SAFER :**

- Préemption : les différents droits,
- Rétrocessions,
- Intermédiation amiable.

**Vente de parts de sociétés : quelles nouveautés vis-à-vis de la loi Sempastous ?**

### Public :

Agriculteurs et Viticulteurs  
de Saône-et-Loire

### Coût

Formation prise en charge par  
VIVEA pour les exploitants agricoles

Prise en charge possible par OCAPIAT  
pour les salariés. Demande de devis  
préalable.

### Dates et Lieux

- 18 juin 2024 : Neuvy-Grandchamp
- 1er octobre 2024 : Le Creusot
- 3 décembre 2024 : Louhans

### Intervenants :

Valérie DIAGNE - Directrice de la SAFER 71  
Aurélié LUCAS - Juriste droit rural FDSEA 71

### Inscriptions

à la session de Neuvy-Grandchamp du 18 juin :

- 📞 Véronique LE NOAN - 03 85 29 55 16
- ✉ vlenoan@fdsea71.fr



ou cliquez [ICI](#)



Eligible au crédit d'impôt



Des journées de remplacement possibles  
pour vous former à tarif réduit